

LES PATRIMOINES DES LYCÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

1^{ER} MAI 1802

**LOI INSTITUANT TROIS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS :
LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES ÉCOLES
SECONDAIRES D'UN CÔTÉ ET EN PARALLÈLE LES
LYCÉES POUR LA FORMATION DES ÉLITES DÈS LE
PLUS JEUNE ÂGE.**

1880

**LOI CRÉANT DES ÉCOLES MANUELLES
D'APPRENTISSAGE : EN QUÊTE DE DIVERSIFICATION
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, EN PARTICULIER
TECHNIQUE.**

**LOI CAMILLE SÉE AUTORISANT LES FILLES À ACCÉDER
AUX LYCÉES : VERS LA DÉMOCRATISATION DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU SEIN DES LYCÉES.**

25 JUILLET 1919

**LOI ASTIER CRÉANT LES ÉCOLES NATIONALES
PROFESSIONNELLES (LYCÉES TECHNIQUES).**

1930

**GRATUITÉ DU CYCLE SECONDAIRE DES LYCÉES POUR
LIMITER LA LOGIQUE DE CLASSE INDUITE PAR LES
DEUX VOIES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.**

1957

**MIXITÉ IMPOSÉE À TOUS LES LYCÉES NEUFS
(GÉNÉRALISÉE À TOUS APRÈS 1968).**

2 AOÛT 1960

**LOI SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION
PROFESSIONNELLE AGRICOLES : RÉFORME DES
LYCÉES AGRICOLES.**

1963

**CRÉATION DES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE PRIVANT PROGRESSIVEMENT LES
LYCÉES DES CLASSES DU PREMIER CYCLE.**

11 JUILLET 1975

**LOI HABY INSTAURANT UN COLLÈGE UNIQUE POUR
TOUS ENTRE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LE LYCÉE :
ACHÈVEMENT DE L'UNIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE.**

1983

**LOIS DE DÉCENTRALISATION DE LA GESTION DES LYCÉES
AUX RÉGIONS, EFFECTIVES AU 1^{ER} JANVIER 1986.**

Lieux d'éducation, de vie, les lycées ont aujourd'hui plus de deux siècles d'existence. Du couvent réaménagé jusqu'aux établissements haute qualité environnementale (HQE), une architecture spécifique s'est construite progressivement. Alors que les Régions assurent depuis plus de 30 ans la gestion des lycées publics, cette exposition met en lumière comment, à chaque époque, architectes et pédagogues inventent ces lieux de transmission du savoir. Mieux connaître ce patrimoine permet de faire rimer préservation, rénovation et innovation, afin que l'architecture des lycées participe à la réussite des jeunes.

**CETTE EXPOSITION A ÉTÉ
RÉALISÉE PAR LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE,
SERVICE PATRIMOINE
ET INVENTAIRE.**

PHOTOGRAPHIES

Sauf mention contraire, les clichés ont été réalisés par les photographes du Service Patrimoine et Inventaire : Adrienne Barroche, Gilles Beauvarlet, Raphaël Jean, Philippe Rivière, Christian Rome. ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du Patrimoine Culturel.

CONCEPTION GRAPHIQUE

www.iti-communication.com

**LYCÉE BERNARD-PALISSY
D'AGEN**



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

PLUS DE 200 ANS D'HISTOIRE

DEUX VOIES D'ENSEIGNEMENT

La loi générale sur l'instruction publique (1^{er} mai 1802) institue trois types d'établissements : les écoles primaires, les écoles secondaires établies par des communes – appelées collèges dans les décrets de 1808 et 1815 – et les lycées financés par l'État qui accueillent les meilleurs élèves dès les classes élémentaires. Deux voies d'enseignement parallèles sont ainsi créées selon des critères de distinction sociale et culturelle. Basé sur l'apprentissage des humanités, l'enseignement secondaire dispensé dans les lycées est destiné à former les élites masculines. Il prépare une partie de ses élèves au baccalauréat, indispensable pour rentrer dans une faculté ou une école du gouvernement. L'internat, la discipline militaire, l'uniforme et le programme structuré en classes successives validant des niveaux d'étude en constituent le cœur.

Les lycées se développent par phase : 36 établissements de garçons existent ainsi en 1810, 56 en 1850, 83 en 1870 après une nouvelle expansion sous le Second Empire, puis 111 en 1900 et seulement 135 en 1939.

LA DÉMOCRATISATION ET LA DIVERSIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

Dans un contexte d'expansion de la laïcité et de démocratisation de l'enseignement, défendues par le ministre Jules Ferry, la loi du 21 décembre 1880, portée par le député Camille Sée, ouvre aux filles l'accès à l'enseignement secondaire. Parallèlement à cette démocratisation, on assiste à une diversification de l'enseignement, grâce notamment au développement des écoles nationales professionnelles (futurs lycées techniques). Cadrée par la loi Astier de 1919, la filière technique est rattachée au ministère de l'instruction publique et dotée en 1925 de fonds propres grâce à la création d'une taxe d'apprentissage. Nommé conseiller du ministère, l'architecte Paul Guadet est un constructeur avisé d'établissements qui deviennent de véritables références : écoles d'horlogerie de Besançon (1925-1931), de lunetterie de Morez (1927-1931) et de coutellerie de Thiers (1926-1931). Le même développement s'observe ensuite dans les lycées agricoles règlementés par la loi de 1960 et le décret de 1961.

L'UNIFICATION DU SYSTÈME

Dès la Belle Époque, les partisans de l'école unique condamnent l'existence de la double voie d'enseignement. Souhaitée par les ministres Édouard Herriot en 1926 et Jean Zay, l'unification du système s'achève définitivement avec la loi Haby du 11 juillet 1975 : un collège unique est instauré pour tous, entre le primaire et le lycée. Après la classe de troisième, tous les établissements scolaires sont désormais appelés « lycées ».

DE NOUVEAUX ENJEUX

La seconde moitié du 20^e siècle est marquée par le baby-boom et le besoin d'une main d'œuvre plus instruite, poussant à rendre, en 1959, l'école obligatoire jusqu'à 16 ans. Ces facteurs entraînent une augmentation significative du nombre de lycéens, qui triple entre la fin des années 1940 et 1961. Afin d'accueillir ces élèves, de nombreux lycées sont construits.

La loi de décentralisation de 1986, confiant aux Régions la gestion des lycées, ouvre une nouvelle phase de l'histoire de ces établissements scolaires. Aujourd'hui, 200 000 lycéens scolarisés dans les 300 lycées de Nouvelle-Aquitaine bénéficient chaque année de l'investissement de la Région, autant par les constructions nouvelles, l'entretien des bâtiments existants, que par le développement d'une nouvelle politique d'accueil et d'éducation, répondant aux enjeux du lycée du futur.

LYCÉE EDMOND-PERRIER DE TULLE



LES PRÉMICES : LE LYCÉE, "MASSE DE GRANITE" DE LA RÉPUBLIQUE

Conçu par Napoléon I^{er} pour être une des six « masses de granite » fondant la jeune République, à l'instar des préfets, de la Banque de France, de la Légion d'Honneur, du franc et du code civil, le lycée est créé par la loi du 11 floréal de l'an X (1^{er} mai 1802). Remplaçant les écoles centrales, c'est un établissement d'excellence, qui doit permettre à l'État de contrôler la formation des élites civiles et militaires du régime.

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, les lycées s'installent dans des établissements existants : couvents ou collèges de congrégations religieuses confisqués à la Révolution. Face à l'imperfection des aménagements, parfois jugés insalubres, le Conseil Royal de l'Instruction promulgue en 1843 une loi qui fixe les premières recommandations sur les conditions générales d'installation.

À partir de 1861, l'État élabore les principes d'une architecture spécifique à partir d'un programme déterminé, tout en laissant libre cours à l'expression des architectes.

LYCÉE IMPÉRIAL DE BORDEAUX

Édifié de 1788 pour 1790

Coupe et élévation suivant la ligne brisée C.D.



Dessiné par la commission architecturale de l'école
Architecte de 1788-1790

LYCÉE MONTAIGNE, BORDEAUX

©Archives nationales

L'ancien Collège jésuite de la Madeleine datant du 16^e siècle, devenu caserne puis hôtel de ville de 1791 à 1835, puis de nouveau caserne, est reconstruit par l'architecte Charles Burguet en 1877. Les travaux sont poursuivis par Marius Faget. Le nouveau lycée est inauguré en 1880.

1802

1843

1861

LYCÉE LOUIS-BARTHOU, PAU (1640)

Le lycée actuel est en partie abrité dans ces bâtiments édifiés en 1640 pour le collège des Jésuites.



Photo © Région Nouvelle-Aquitaine,
Inventaire général du patrimoine culturel / Michel Dubau

LYCÉE GAY-LUSSAC, LIMOGES (1767)

Le lycée est implanté dans un collège d'Ancien Régime, dont la façade date de 1767.



Photo © Philippe Rivière

UNE ARCHITECTURE DÉDIÉE À LA PÉDAGOGIE

À partir de 1860, puis grâce à l'action de Jules Ferry sous la III^e République, le ministère de l'Instruction publique guide les programmes de construction. Il sollicite notamment les architectes diocésains, alors chargés par l'État de l'entretien et de la construction des édifices religieux. Les plans s'inscrivent dans le courant du *rationalisme* : doctrine fonctionnelle qui privilégie la circulation de l'air, de la lumière et l'emploi des matériaux régionaux.

La place prépondérante des cours d'honneur et des chapelles est remise en question en 1891 : la cour ne doit plus empiéter sur l'espace récréatif dévolu aux lycéens, tandis que la chapelle, auparavant visible depuis l'extérieur de l'établissement, devient une simple pièce à l'intérieur des bâtiments.

“

Autrefois, l'école était une prison ; aujourd'hui l'on rêverait d'en faire un jardin. On y a fait pénétrer à longs flots le grand air et la grande lumière ; on cherche à en rendre les murailles instructives et souriantes. Nous voulons tout cela, messieurs, pour les petites classes de nos lycées. Nous leur donnerons tout cela ; j'en prends ici l'engagement devant les mères qui m'entendent...

”

Jules Ferry,

Discours à la distribution des prix du Concours général, 4 août 1880.

LYCÉE PIERRE-BOURDAN DE GUÉRET (1876-1880)

Charles Laisné, architecte diocésain, suit à Guéret les dispositions hygiénistes en vigueur : éclairage unilatéral par les baies des façades pour les salles de classe, double aération pour le réfectoire et les dortoirs.



Photo : Adrien Barroche

LYCÉE BERNARD-PALISSY D'AGEN (1888-1893)

L'architecte Alexandre Lhéritier dessine ici un ensemble organisé autour de cours bordées de galeries. Les murs percés de grandes baies sont parés de pierre calcaire et sont rythmés par des jeux de briques rouges de Toulouse.

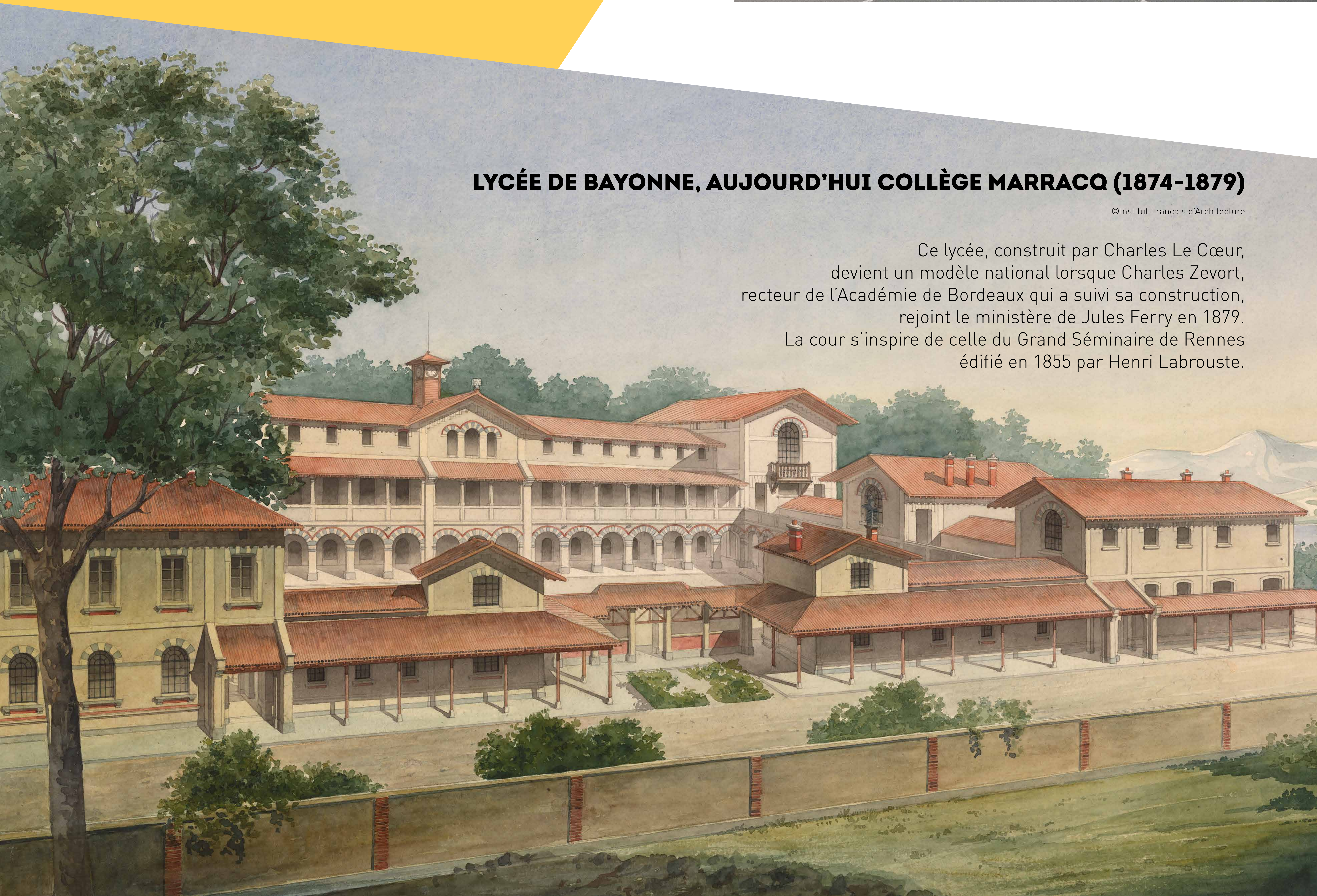


Photo : Philippe Rivière

LYCÉE DE BAYONNE, AUJOURD'HUI COLLÈGE MARRACQ (1874-1879)

©Institut Français d'Architecture

Ce lycée, construit par Charles Le Cœur, devient un modèle national lorsque Charles Zévort, recteur de l'Académie de Bordeaux qui a suivi sa construction, rejoint le ministère de Jules Ferry en 1879. La cour s'inspire de celle du Grand Séminaire de Rennes édifié en 1855 par Henri Labrousse.



1860
1891

4

MODERNISATION ET DÉMOCRATISATION

Tout au long des 19^e et 20^e siècles, le contenu des programmes scolaires est modernisé. Ainsi, l'enseignement de la gymnastique est rendu obligatoire par décret du 3 février 1869. D'autre part, une réflexion est faite sur un parcours plus professionnel en conservant un enseignement commun à tous.

Dans un contexte d'expansion de la laïcité et de démocratisation de l'enseignement, l'accès à l'enseignement secondaire est ouvert aux filles par la loi Camille Sée du 21 décembre 1880, retirant à l'Eglise le monopole de leur formation. L'augmentation de la création de lycées à cette période est ainsi plus significative pour les filles, passant de 16 établissements en 1887 en France à 172 en 1939. Elles n'auront accès à la préparation du baccalauréat qu'en 1924.

“ **De l'air dans l'école !
De l'air dans les poitrines !
De l'air dans les programmes !** ”

3^{ème} Congrès d'hygiène scolaire, 1911.

profondeur le système éducatif selon les principes de la démocratisation et de l'orientation. Ainsi, l'augmentation constante du nombre de lycéens fait évoluer l'architecture scolaire pour répondre aux besoins d'une société en perpétuelle mutation.



**JULES FERRY, PORTRAIT
SATIRIQUE, DON QUICHOTTE,
N°249, 28 MARS 1880**

©munae-collections

**LYCÉE DE JEUNES FILLES,
ACTUEL COLLÈGE MAROUZEAU
À GUÉRET**

Carte postale

©Archives départementales de la Creuse. 48 FI_929



**LYCÉE VICTOR-HUGO À POITIERS
(1922-1935)**

Le lycée Victor-Hugo est à l'origine le lycée de jeunes filles de Poitiers, construit par les frères Martineau.

Photo : Raphaël Jean



**1869
1880**

À L'ORIGINE DES LYCÉES TECHNIQUES

LES ÉCOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES (ENP)

Créé par la loi du 11 décembre 1880, l'enseignement technique en France débute avec quatre écoles-modèles. Ces établissements forment aux métiers de l'industrie. En 1883, lors de la pose de la première pierre de l'école-modèle de Vierzon, Jules Ferry précise :

“ Ces écoles ont un but déterminé : elles se proposent de former des contremaîtres, des sous-officiers pour l'armée du travail ; ici, nous voulons préparer des soldats pour cette armée. ”

En 1960, il y a 29 ENP : 21 de garçons, 6 de filles et 2 mixtes dans le secteur de l'horlogerie. Deux sont en Nouvelle-Aquitaine : Égletons (Corrèze) et Limoges (Haute-Vienne).



LYCÉE TURGOT LIMOGES (1895-1932)

En 1895, Limoges, ville industrielle en plein essor avec la porcelaine et la chaussure, se dote d'une École pratique de Commerce et d'Industrie qui forme essentiellement des techniciens. Son agrandissement, confié dès 1907 par le maire François Chénieux à Jules Godefroy, ne sera achevé qu'en 1932. L'année suivante, elle devient ENP. L'apparence extérieure des bâtiments mêle à l'esthétique industrielle (pierres et briques) des ornements qui rappellent ceux des édifices publics de la ville.

LYCÉE PIERRE-CARAMINOT, ÉGLETONS (1933)

Construite en 1933 sous l'impulsion de Charles Spinasse, maire d'Égletons et rapporteur du budget de l'enseignement technique, l'école devient un lycée en 1960. L'architecte Robert Danis dessine une école de plein air. Les bâtiments (ateliers, stade, salle de spectacle...), répartis sur des terrasses, témoignent de l'évolution des matériaux à partir des années 1930 : structure en béton armé et parement en pierre locale, ici le granit d'Eyrein.



Photo : Philippe Rivière

DU PLUMIER AU SPECTROSCOPE LES OBJETS EN APPUI DU SAVOIR

L'enseignement au lycée s'appuie sur un ensemble d'objets variant selon les programmes et les époques, du plumier à la tablette tactile. Collections de moulages d'œuvres d'art des cours de dessin ou prestigieuses collections scientifiques, ces objets dédiés à l'enseignement sont emblématiques du patrimoine scolaire.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, l'enseignement de la physique suit les grandes avancées de cette science notamment grâce aux savants français. Les instruments des cabinets de physique des lycées sont réalisés par des maisons spécialisées, qui travaillent aussi avec les scientifiques comme Arago ou Fresnel. Le rayonnement et la réputation de ces constructeurs (Soleil, Ruhmkorff ou Ducretet) sont tels qu'on retrouve leurs instruments dans des collections étrangères.

Il en est de même pour l'histoire naturelle, dont l'enseignement est au 19^e siècle associé à celui des sciences physiques.

En Nouvelle-Aquitaine, les collections pédagogiques anciennes des lycées Guez-de-Balzac d'Angoulême, Bertran-de-Born de Périgueux et Louis-Barthou de Pau sont ainsi protégées au titre des Monuments Historiques. Nul doute que d'autres trésors restent à découvrir.



**INSTRUMENTS D'ÉLECTROSTATIQUE
DU LYCÉE BERTRAN-DE-BORN
DE PÉRIGUEUX**

© Francis Gires, ASEISTE



**COLLECTION DE SCIENCES
NATURELLES DU LYCÉE
CAMILLE-GUÉRIN (POITIERS)**

Photo : Christian Rome

**COLLECTION D'INSTRUMENTS DE PHYSIQUE
DU LYCÉE GUEZ-DE-BALZAC D'ANGOULÊME**

© Association des amis du patrimoine de Guez/ Christine Baier



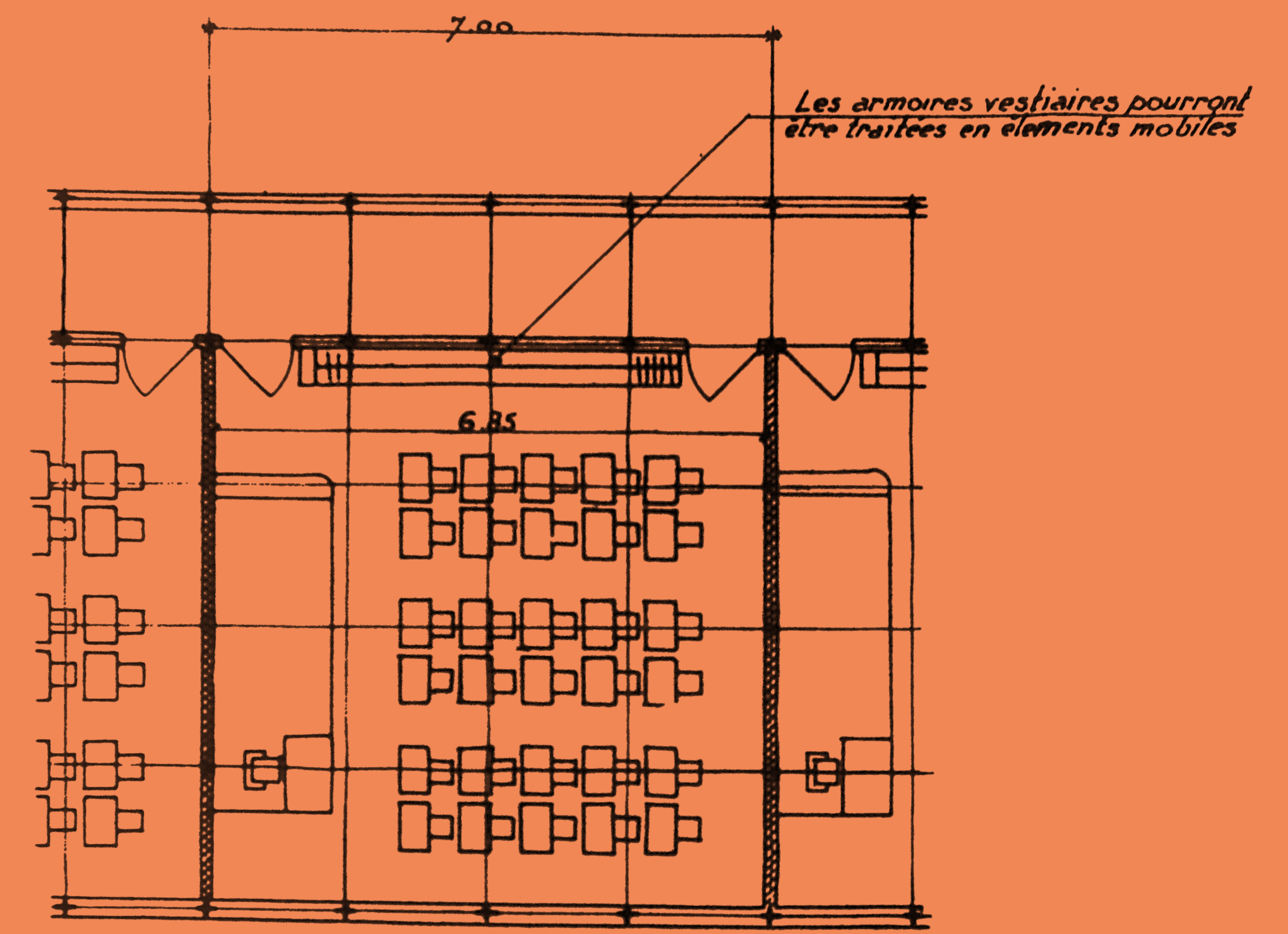
LE LYCÉE DES TRENTE GLORIEUSES (1945-1975) DE LA NORME À L'INDUSTRIALISATION

8

Entre 1945 et 1975, dans une France en reconstruction, la massification de l'enseignement secondaire et la croissance démographique conduisent à construire, rapidement et en série, des lycées « en barres » préfabriquées, en béton.

L'État prône alors une planification centralisée des constructions scolaires. Cette volonté se traduit par des normes, répondant à l'architecture sérielle, facilitant l'assemblage d'éléments préfabriqués. Des plans-types basés sur un quadrillage de 1,75 m de côté permettent alors d'agencer des bâtiments linéaires sur de vastes espaces. Ce principe, dont les prémices apparaissent avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, s'inscrit dans les concepts urbanistiques de l'époque et la logique d'ingénieur à l'origine des grands ensembles d'immeubles en barres en périphérie des villes.

Malgré l'ingéniosité des architectes, l'intensification de l'industrialisation de la construction est contestée dans les années 1970 et conduit à abandonner progressivement cette politique de modèles. Mal aimées, ces architectures répondent pourtant aux besoins de la génération du baby-boom. Aujourd'hui, leur étude contribue à les apprécier comme un patrimoine témoin du 20^e siècle.



CLASSE DE 30 ELEVES
SURFACE : 46^{m²} 92
SURF. PAR ELEVE = 1^{m²} 56 env.
CUBE " " = 5^{m³} 08 env.

**DISPOSITION SCHÉMATIQUE
POUR UNE CLASSE DE LYCÉE.
NORMES DE CONSTRUCTION (1952)**

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE.

Sur ce schéma, la classe s'inscrit sur la trame chère à l'administration dont les côtés des carrés représentent 1.75 m.

**DÉCOR POUR UN INTERNAT
DE JEUNE FILLE
PAR JACQUES HITIER (1955)**

©photo: Ph. Nubert-Horak

Charles Rambert, Constructions scolaires et universitaires et Revue Arts ménagers, n° 62,

**1945
1975**



CONCILIER QUANTITÉ ET QUALITÉ

Composant avec les normes ministérielles, certains architectes proposent des œuvres plus originales, soit par le choix de matériaux variés et qualitatifs, soit par l'ajout d'éléments de décor, ou encore par la création d'un plan atypique. Beaucoup d'architectes parviennent également à améliorer le confort, notamment des internats.

LYCÉE LOUIS-BARTHOU DE PAU (EXTENSION DE 1950-1965)

L'architecte Georges Bovet étend l'établissement datant du 18^e siècle par un ensemble de barres parallèles et perpendiculaires. L'ossature de ces nouvelles constructions est en béton armé, avec quelques poutres en béton précontraint au rez-de-chaussée. Malgré les contraintes liées au respect du plan-type, Bovet apporte un grand soin aux matériaux : crépi granité, béton lavé, murs pignons en pierre, cages d'escalier avec claustras en triangle.



9



LYCÉE LÉONCE-VIELJEUX DE LA ROCHELLE (1964)

Les architectes proposent ici un bel exemple d'architecture fonctionnaliste, dans laquelle chaque bâtiment est dédié à une fonction précise. En parallèle, ils optent pour un vocabulaire rappelant l'architecture française d'outremer avec ces brise-soleil en forme de claustras sur les façades.

LYCÉE MAX-LINDER DE LIBOURNE (1957-1960)

Jacques Carlu, Grand prix de Rome (1919), auteur du Palais de Chaillot à Paris, est désigné par l'État pour édifier ce nouveau lycée mixte prévu pour 1300 élèves. Face à l'exiguïté du terrain, il donne un plan courbe à ce bâtiment principal, permettant de ménager un vaste espace vert à l'intérieur de l'établissement. L'ossature est en béton armé. Les façades sont revêtues de plaques de pierre reconstituée, teintées dans la masse par incorporation de marbre et polies.



DES PROJETS EXCEPTIONNELS

10

La normalisation, prônée par l'État, n'exclut pas des projets très originaux, où les architectes parviennent à concilier la commande avec la qualité des matériaux et une architecture inventive.

Parmi les architectes choisis pour construire les lycées de la période des Trente Glorieuses, nombreux sont ceux qui, comme Jacques Carlu et Paul Domenc, ont remporté précédemment le Grand prix de Rome, concours désignant chaque année le jeune architecte ayant présenté le meilleur projet.

LYCÉE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT DE FELLETIN (1947-1955)

L'architecte Jean-Pierre Paquet, architecte en chef des Monuments historiques, élabore ici un gigantesque complexe scolaire formé de bâtiments, disposés de manière concentrique, qui investissent la butte. Très allongé et curviligne, l'édifice principal offre une façade animée par les fenêtres et les placages d'aggloméré, séparés horizontalement par des bandeaux saillants en béton.



Photo : © Lycée des métiers du bâtiment de Felletin

LYCÉE GRAND AIR D'ARCACHON (1947-1952)

Archétype du courant des établissements de plein-air développé pendant la première moitié du 20^e siècle, le lycée d'Arcachon met en œuvre les principes « hygiénistes » visant à offrir air marin et soleil aux élèves. L'architecte Domenc implante ce lycée de plein-air dans une pinède de 17 hectares. Il y édifie un véritable « palais de l'éducation nationale » pourvu de pavillons séparés, de terrasses pour les exercices physiques, et de salles aux grandes baies vitrées pour y faire pénétrer l'air et la lumière.

1947



Photo : Adrienne Barroche

LE 1% ARTISTIQUE

À

partir de 1951, la loi oblige les maîtres d'ouvrages publics à réserver 1% du coût de leur construction pour la réalisation d'œuvres d'art. D'abord limité au bâti scolaire, le dispositif est étendu à la majorité des édifices publics dans les années 1970.

Dans les lycées, ces œuvres constituent aujourd'hui une étonnante collection, témoin des évolutions artistiques depuis plus de soixante ans.

LE CUBE (1970), LYCÉE JEAN-FAVARD DE GUÉRET

Artiste : Piotr Kowalski

Le cube est une figure récurrente dans l'œuvre de Kowalski. Formé à l'architecture au Massachusetts Institute of Technology de Cambridge aux USA, il développe une œuvre mêlant art et science. Ici, il joue avec notre perception, nous laissant découvrir un cube creux tandis qu'à distance, il paraît plein.



Photo : Philippe Rivière

11

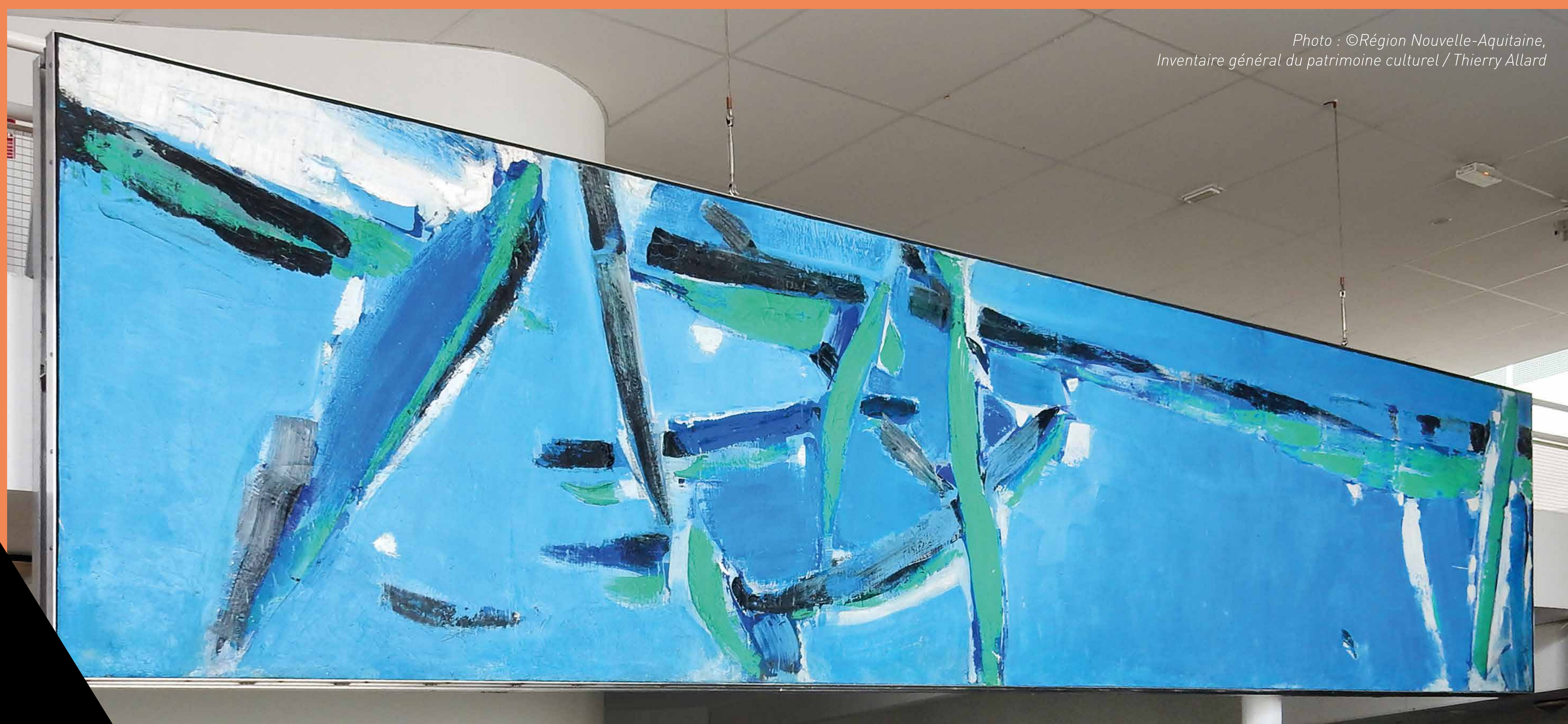


Photo : © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / Thierry Allard

PEINTURES SUR BOIS (1965), LYCÉE CORDOUAN DE ROYAN

Artiste : Olivier Debré

Destinées au réfectoire du lycée, deux peintures monumentales ont été commandées en 1965 par l'architecte Guillaume Gillet à Olivier Debré, l'un des maîtres de l'art abstrait de la seconde moitié du 20^e siècle. Elles évoquent les rivages de la côte atlantique, dans les tons bleus dits de Royan, qui ont fait la célébrité de l'artiste.

DÉCORATION POUR LE RÉFECTOIRE (1960) DU LYCÉE MAX-LINDER DE LIBOURNE

Artiste : Jean Souverbie

Élève de l'Académie Ranson à Paris, puis fortement marqué par l'œuvre de Georges Braque, Souverbie collabore en 1937 à la décoration du Palais de Chaillot conçu par l'architecte Jacques Carlu. Ainsi, ce dernier fait à nouveau appel à lui pour le lycée qu'il édifie à Libourne. Le peintre réalise une œuvre qui rappelle le mouvement moderne de l'entre-deux-guerres.

Photo : Adrienne Barroche



L'ŒUVRE DES RÉGIONS

DEPUIS 1986 : RÉNOVER ET INNOVER

Responsables de la construction des lycées depuis plus de 30 ans, les Régions entretiennent et agrandissent le patrimoine lycéen dont elles ont hérité. Les Régions ont pleinement investi leur nouvelle compétence en construisant de nouveaux lycées. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, 42 lycées ont été édifiés. La Région a défini un code de bonne conduite pour la gestion de ce patrimoine bâti : lutte contre la vétusté dans un premier temps, création de surfaces ensuite, développement d'une politique d'accueil et d'éducation, ouverture vers le lycée du futur.

L'innovation architecturale se doit aujourd'hui de concilier au mieux esthétique, enjeux pédagogiques, enjeux énergétiques et respect de l'œuvre de création des architectes.



12

LYCÉE GUSTAVE-EIFFEL DE BORDEAUX (RÉNOVATION DE 2008)

Ancien dépôt de mendicité construit en 1808, le site devient un lieu d'enseignement à partir des années 1830. Après plusieurs périodes de restructuration, l'agence d'architecture Henry et Triaud repense en 2008 les systèmes de circulations et introduit une animation visuelle par la couleur et les résilles métalliques, en écho à l'ingénieur Eiffel.

LYCÉE BERTRAN-DE-BORN DE PÉRIGUEUX (RÉNOVATION DE 2011)

Quand innovation rime avec rénovation : l'énergie solaire s'invite dans les établissements anciens comme ici en verrière photovoltaïque au-dessus du cloître de l'ancien couvent devenu aujourd'hui une cour du lycée.

LYCÉE PILOTE INNOVANT INTERNATIONAL (FUTUROSCOPE) DE JAUNAY-CLAN (1986-1987)

Appelé « Lycée du futur », l'établissement implanté près du Futuroscope ressemble à un vaisseau aérien de métal. Les architectes jouent sur la transparence, l'implantation entre masse et légèreté, entre courbe et droite.

1986



NOUVELLES DISTRIBUTIONS DES ESPACES

Avec la décentralisation, il revient aux Régions de mettre en œuvre une nouvelle architecture, visant à améliorer le confort et le bien-être de la vie lycéenne, tout en favorisant une plus grande responsabilisation des élèves.

Les architectes traduisent cette ambition en repensant la distribution des espaces. Les lycées sont ainsi organisés autour du centre de documentation et d'information (CDI) et, pour certains, ouverts sur la ville. À l'extérieur, l'institution épouse les symboles de l'innovation : le verre et l'acier puis, plus récemment, le bois.

13

LYCÉE DES MÉTIERS SUD-PÉRIGORD HÉLÈNE-DUC DE BERGERAC (2015)

Avec son CDI implanté au centre de l'établissement et sa «place des métiers» ouverte sur la ville, le nouveau lycée à énergie positive de Bergerac est exemplaire des nouvelles tendances architecturales souhaitées par la Région.



Photo : ©Frédéric Desmesure

LYCÉE DE LA VENISE VERTE DE NIORT (1987-1990)

À Niort, selon l'historien Gilles Ragot, l'architecte Sarfati conçoit plus qu'un lycée, il crée un « morceau de ville ». Il attribue ainsi au lycée un rôle structurant au sein de la zone urbaine préexistante, multipliant les organes de liaison entre l'établissement et les rues alentour. À l'intérieur, il crée une longue galerie couverte qui raccorde les bâtiments.



Photo : Raphaël Jean

1987
2015

LES LYCÉES, ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les lycées concourent à la dynamique économique des territoires. En implantant de nouveaux lycées dans des zones stratégiques, en développant de nouvelles formations et des pôles d'excellence, la Région renouvelle le visage et la carte des établissements. L'effort se porte en particulier sur les lycées professionnels : de nouveaux établissements sont créés ou restructurés en lien avec les enjeux économiques des territoires.

14



Photo : © Région Nouvelle-Aquitaine / Alrice Gilbert



LYCÉE DE LA MER DE GUJAN-MESTRAS (1990 PUIS 2009)

Le lycée de la mer de Gujan-Mestras, en « fond » du Bassin d'Arcachon, est créé en 1990 pour répondre aux besoins de formations en aquaculture et en construction navale. Il est rénové et agrandi en 2009 avec une plateforme technique unique en France, afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans un secteur en pleine évolution. Pour ce faire, les architectes de l'agence HPL réalisent des bâtiments d'un étage implantés en harmonie avec le site, recouverts de panneaux de bois résistants aux intempéries.



Photo : © Lycée Magnac-Laval / C. Riffaud

LYCÉE AGRICOLE DE MAGNAC-LAVAL

Établi sur un ancien domaine agricole dominé par une maison de maître, le lycée agricole de Magnac-Laval, spécialisé dans l'élevage, s'est agrandi par la construction de plusieurs bâtiments récents.

LYCÉE DE L'IMAGE ET DU SON D'ANGOULÊME (LISA) (1988-1989)

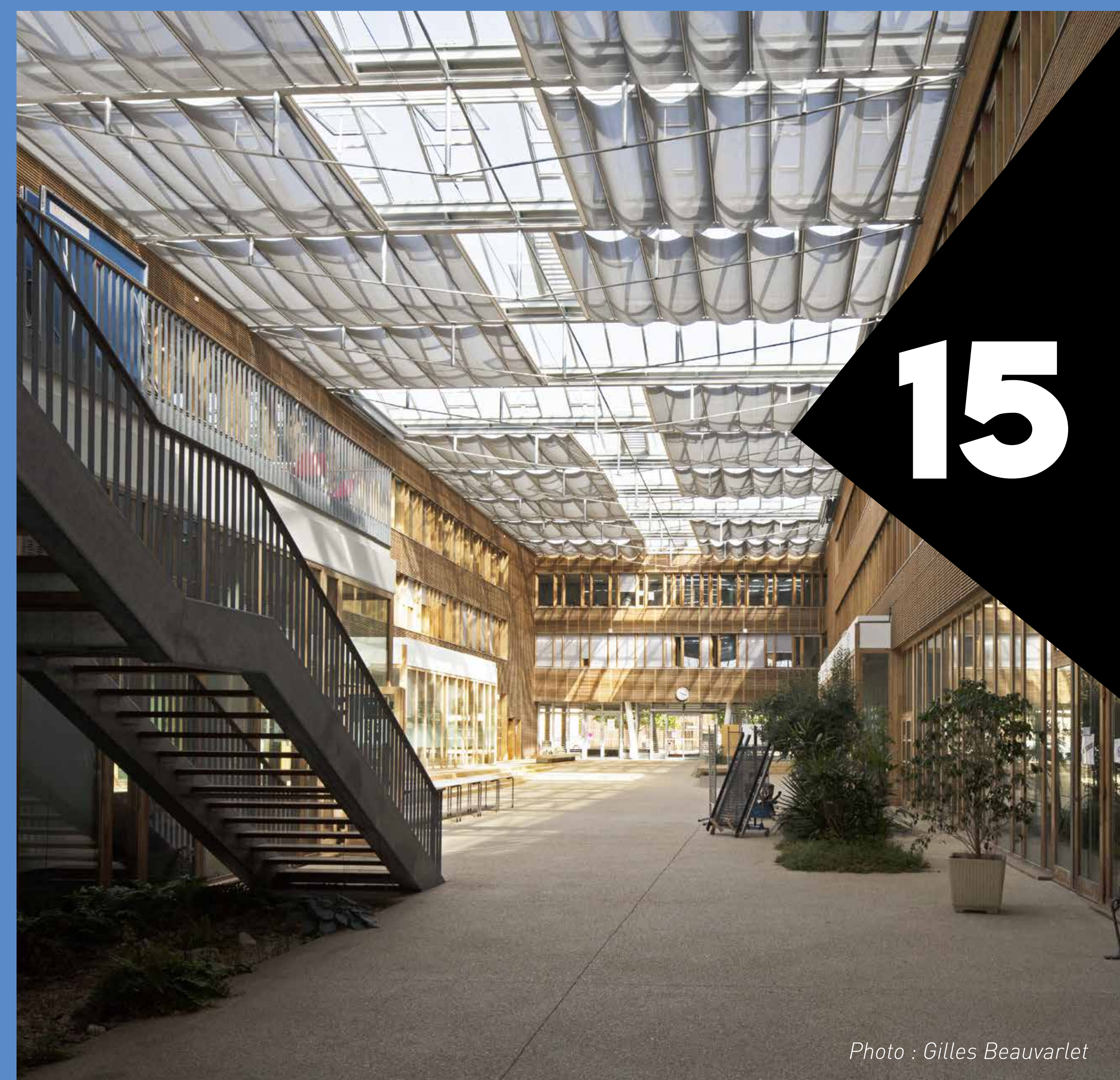
La création du LISA s'inscrit dans le désir de faire d'Angoulême une cité de l'image. L'architecte Jean-Jacques Morisseau définit son projet comme « onirique », avec des références à l'Antiquité gréco-romaine et égyptienne, qui plongent les lycéens dans un décor de cinéma ou de bande dessinée. Renforçant cette impression, les différentes fonctions de l'établissement sont implantées de part et d'autre d'une rue intérieure.



Photo : Raphaël Jean

DES ÉTABLISSEMENTS À « HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE » (HQE)

Avec la fin de « l'État constructeur », dans les années 1980, la mise en place de concertations entre divers partenaires (élus, parents, usagers, concepteurs...) a permis de définir des programmes architecturaux alliant création, qualité, fonctionnalité, tout en prenant en compte les critères environnementaux. Des lycées « haute qualité environnementale » ont ainsi été construits, avec des bâtiments auto-suffisants en énergie, s'inscrivant dans une démarche de développement durable.



15

LYCÉE KYOTO DE POITIERS (2006-2009)

Premier lycée d'Europe à « zéro énergie fossile » lors de son ouverture, il a été nommé en référence au protocole de Kyoto visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sa conception favorise ainsi l'utilisation d'énergies renouvelables et limite les besoins grâce à une enveloppe très isolante comportant un bardage en bois. Autre innovation bioclimatique : l'atrium non chauffé couvert d'une verrière dont les ouvertures et les stores sont pilotés automatiquement selon la température.



LYCÉE VÁCLAV HAVEL DE BÈGLES (2012)

Premier lycée à énergie positive en France – il consomme moins d'énergie qu'il n'en produit –, le lycée Václav Havel est un modèle de construction écologique. Orienté pour capter un maximum de lumière solaire, ses panneaux photovoltaïques et thermiques permettent de chauffer l'eau sanitaire et le gymnase. Le bois, ressource renouvelable, est également fortement présent dans la structure et en façade des bâtiments.

LYCÉE MARYSE BASTIÉ DE LIMOGES (2001)

Conçu selon les normes HQE, le lycée est doté de toitures végétalisées, de façades en bois de douglas du Limousin et offre de multiples espaces verts.

